



Emplacement du collège municipal, qui sera conservé pour la construction du lycée.

Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire, terminé le 22 septembre 1836. Détail du centre de la ville : l'indication "collège" figure bien en bas à droite du plan, à l'extrémité des Allées (la promenade publique), avant que le tribunal n'y soit élevé.

Référence du document reproduit :

- **Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune d'Ambert, 1836.**
AD Puy-de-Dôme. 55 Fi 9. **Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune d'Ambert**, terminé le 22 septembre 1836, par Guillaume, géomètre en chef, Sanitas et Amouroux, géomètres du cadastre.
AD Puy-de-Dôme : 55 Fi 9

IVR84_20226304682NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation